



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question écrite n° 31821

Texte de la question

M. Jean Michel attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la position de l'Union européenne à l'égard des nombreuses propositions venant du monde associatif de nommer un haut représentant européen spécial chargé de la question du Tibet. La désignation d'un représentant spécial de l'Union européenne serait un signe fort adressé au gouvernement chinois mais aussi au peuple tibétain. Elle s'inscrirait dans la droite ligne pour l'Europe de développer une politique étrangère, si possible, commune sur certains sujets et marquerait notre volonté à défendre les droits de l'homme. Il lui demande donc de bien vouloir préciser si la France défendra la création d'un tel poste auprès de ses partenaires.

Texte de la réponse

La France est très vigilante sur la question des droits de l'homme en Chine et notamment au Tibet. Les autorités françaises sont très sensibles à l'émotion de l'opinion publique française face aux violations des droits de l'homme qui sont constatées dans cette région. Elles font régulièrement part aux autorités chinoises de leurs préoccupations en la matière. Le Président de la République, à l'occasion de la visite d'État du Président Hu Jintao en janvier, a ainsi appelé les dirigeants chinois à s'engager résolument sur la voie de la démocratie et des libertés. La nomination par l'Union européenne d'un représentant spécial chargé de la question du Tibet a fait l'objet d'un examen approfondi en 2002 et en 2003. Les États membres sont convenus que cette nomination ne pourrait pas, à ce stade, faciliter les échanges avec les autorités chinoises sur cette question. Des contacts ont eu lieu ces deux dernières années entre des émissaires du dalaï lama et des officiels chinois. Ils constituent des signaux encourageants. D'autres pourraient suivre. Le Gouvernement continuera à exercer sa vigilance sur la question des droits de l'homme en Chine. Il entend poursuivre sa politique constante d'appel au dialogue de Pékin avec le dalaï lama, seule solution permettant de garantir durablement la spécificité culturelle du peuple tibétain.

Données clés

Auteur : [M. Jean Michel](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31821

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 188

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2217